



## Le garant de mon appart me doit de l argent

Par **lepas**, le **19/02/2008** à **09:26**

bonjour  
le garant du loyer de mon appart me doit de l argent

je dois quitter mon logement tres prochainement

afin de me rembourser, est il legal de cesser de payer le loyer pour me permettre de me rembourser . de cette facon mon bailleur s adressera directement a lui

vous remerciant par avance

sophie lepas

Par **Mike46**, le **20/02/2008** à **10:46**

Bonjour,  
Non ce n'est pas légal de faire cela.  
Si votre garant vous doit de l'argent, assigné-le afin d'obtenir réparation, mais continuer de payer votre loyer car votre garant pourra se retourner contre vous en cas de non paiement.  
Cordialement.